

LE PERSONNEL PROFESSIONNEL EN TÉLÉTRAVAIL : ÉTAT DE LA SITUATION

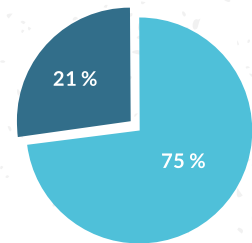
Faits saillants de l'enquête

Plusieurs mois après le début de la pandémie, le Syndicat de professionnelles et professionnels du gouvernement du Québec (SPGQ) a voulu dresser un portrait de la situation de ses membres au travail dans le contexte du télétravail imposé par la pandémie de COVID-19. Pour ce faire, le syndicat a invité les membres dont il possédait le courriel personnel à remplir un questionnaire en ligne du 2 au 16 novembre 2020.



10 553 membres ont répondu au questionnaire, soit un taux de réponse de 54 %.

Au moment de l'enquête, 75 % des membres étaient en télétravail en tout temps. Environ 21 % travaillaient au bureau à l'occasion ou en permanence.



● Personnel en présentiel
● Personnel en télé-travail

Principaux constats



94 % des membres ayant répondu au sondage souhaitent continuer de faire du télétravail après la pandémie, au moins **60 %** du temps pour la plupart.



80 % des personnes répondantes ont dû dépenser pour faire du télétravail (achat ou utilisation de matériel personnel)



50 % des répondantes et des répondants estiment que le cycle du travail et le cycle du repos se confondent souvent



50 % des personnes répondantes jugent que leur espace de travail à domicile comporte des risques pour leur santé et sécurité.

Les membres apprécient le télétravail, mais ils soulèvent des situations préoccupantes !

Les outils nécessaires

11 millions \$: estimation du montant payé par le personnel professionnel en télétravail

Les personnes répondantes ont déboursé 480 \$ chacune, en moyenne, pour l'achat ou l'utilisation de matériel afin de réaliser leur prestation de travail à distance. Cela représenterait donc environ 11 millions \$ pour l'ensemble des membres du SPGQ.

Outils pour lesquels des frais ont été payés par le personnel professionnel

6 %	Ordinateur
36 %	Périphérique (casque, microphone, etc.)
26 %	Lampe
11 %	Téléphone (frais additionnels)
22 %	Imprimante
54 %	Matériel de papeterie (papier, crayon, agrafe, etc.)
50 %	Chaise ergonomique
43 %	Bureau
39 %	Connexion Internet (frais additionnels)
17 %	Autre

Parmi les personnes répondantes, près de **13 %** n'ont eu accès à aucun matériel de leur employeur pour faire du télétravail. Parmi celles qui vont sur leur lieu de travail, **10 %** doivent aller au bureau faute de matériel ou d'Internet pour faire du télétravail.



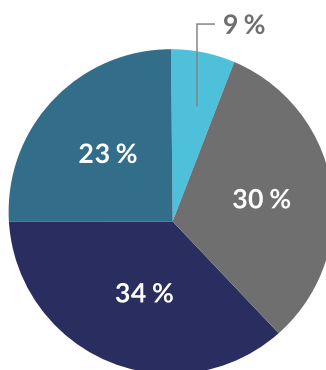
Vivre le télétravail

Quel est le moral des troupes en télétravail ? Plus de 80 % des personnes se disaient très ou plutôt satisfaites au travail au moment de l'enquête. Près d'une sur trois juge être plus motivée en raison du télétravail. Un peu plus de la moitié estime que sa productivité a augmenté en télétravail.

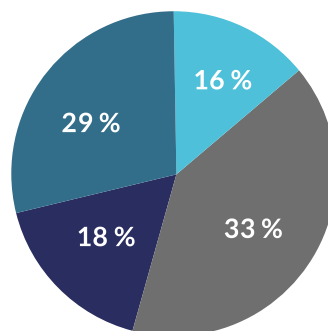
Télétravail et pandémie : quelques effets

- Tout à fait en accord
- Plutôt en accord
- Plutôt en désaccord
- Tout à fait en désaccord

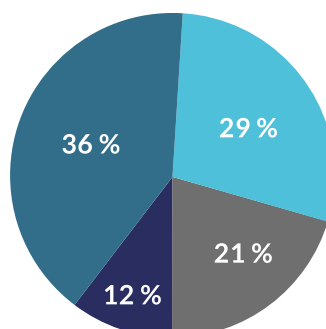
Mon stress au travail a nettement augmenté depuis le début de la pandémie



Ma charge de travail a nettement augmenté depuis le début de la pandémie



En télétravail, j'ai tendance à réduire mes temps de pause ou à allonger mes heures de travail au-delà des heures habituelles



Quelques constats

#1 Des frais ont été engagés par les membres pour télétravailler ;

#2 Une part importante de personnes estiment que leur espace de travail à domicile comporte des risques pour la santé et la sécurité au travail ;

#3 Il serait important de légiférer en matière de droit à la déconnexion. Généralement, les télétravailleuses et les télétravailleurs ont tendance à travailler plus de temps qu'en situation normale. Ce qui peut conduire au travail excessif et à l'épuisement professionnel ;

#4 Le télétravail bénéficie à l'employeur sur le plan de la productivité et de réduction des coûts ;

#5 Le télétravail est populaire auprès des membres et ils désirent poursuivre en télétravail après la pandémie ;

#6 La satisfaction du personnel au travail était élevée au moment de l'enquête.



Consultez les résultats complets.